

Sélection des Vins Vaudois 2025

Instructions générales pour la participation au concours

Règlement

Le règlement complet de la Sélection des Vins Vaudois 2025 est téléchargeable à l'adresse suivante https://general-wine-services.ch/reglement_svv_2025

Toutes les rubriques figurant sur le bulletin d'inscription sont obligatoires. En cas d'information incomplète ou inexacte, le vin ne sera pas admis aux dégustations.

Seuls les vins avec une appellation d'origine contrôlée vaudoise sont admis à concourir.

L'appellation complète, le nom complet du vin ainsi que le nom complet du producteur tels qu'inscrits sur le bulletin figureront tels quels dans toutes publications et sur les diplômes.

La catégorie bio doit répondre à la définition donnée par l'Ordonnance fédérale 910.18 (& 910.181) sur l'agriculture biologique du 22 septembre 1997 et la Fédération Bio Suisse.

Inscription

Date limite d'inscription **25 avril 2025**.

Inscription en ligne à l'aide du lien qui vous est envoyé par mail et que vous retrouverez sur <https://general-wine-services.ch/concours/selection-des-vins-vaudois/>

Inscription manuscrite à l'aide du bulletin d'inscription fourni sur demande et à retourner complété :

- par poste à GWS Aux Services du Vin SA,
c/o Philippe Addor, Av. du Tribunal-Fédéral 11, 1005 Lausanne, ou
- par courriel à l'adresse suivante : info@general-wine-services.ch

Modalités de paiement

La finance d'inscription est de CHF 120.00 Hors Taxe par vin inscrit.

Pour les inscriptions en ligne, une facture vous sera transmise par e-mail quelques jours après votre inscription

Pour les inscriptions manuscrites, les informations bancaires vous sont envoyées avec une facture.

Votre inscription ne sera prise en considération qu'à l'enregistrement de votre paiement.

Livraison des échantillons

Pour chaque vin inscrit, **4 bouteilles** de 50, 70 ou 75 cl ou 6 bouteilles de 37.5 cl seront à livrer :

les **28, 29 et 30 avril 2025, de 08h.00 à 17h.00**
à la **Grande Salle Communale, 1055 Froideville (près Cugy VD)**

ou aux **points de collecte éphémères** (cf. feuillet A5)

Toutes les bouteilles doivent être livrées dans leur habillage final, c'est-à-dire dûment étiquetées ainsi qu'elles apparaissent sur le marché.

Les bouteilles **directement déposées à Froideville** doivent être en caisses «Viniharass» (immédiatement récupérables à la livraison).

Contact

Téléphone: +41 79 478 44 91 – courriel: info@general-wine-services.ch